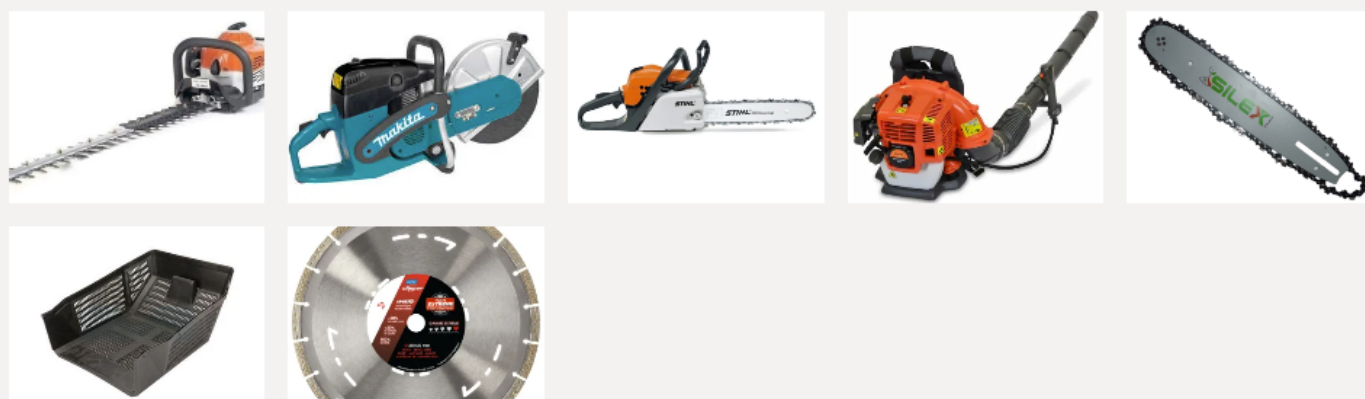


les CAISSES ARTICLES DE BRICOLAGE THERMIQUES (ABJTh)

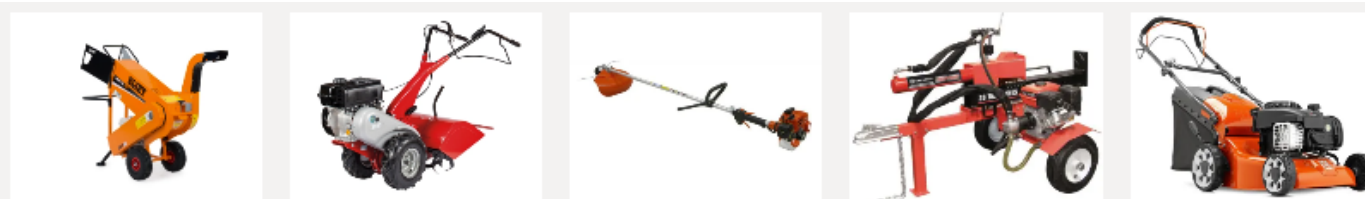
Les petits objets de moins de 80 cm sont à déposer dans les caisses étanches ECOLOGIC



EXEMPLES

- Accessoires de tondeuses
- Souffleur
- Débroussailleuse
- Taille-haie
- Tronçonneuse
- Pompe
- Accessoires et consommables (panier de tondeuse, chaîne de tronçonneuse, ...)

les Gros Objets, supérieurs à 80 cm, sont à stocker en VRAC



EXEMPLES

- Tondeuse thermique tractée
- Tondeuse thermique auto-portée
- Souffleur
- Débroussailleuse
- Motoculteur
- Motobineuse
- Taille-haie
- Tronçonneuse
- Broyeur
- Pompe
- Fendeuse

Sont à stocker en vrac et posés au sol, dans un espace défini et propre à la recyclerie.

Révision #3

Créé 12 mai 2026 15:41:03 par Service Valorisation

Mis à jour 12 mai 2026 15:47:25 par Service Valorisation